

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

PI=9 piex

ND: 50492

Déclaration de Maladie : N° P19- 0021373

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01669

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ESSARI Fatima

Date de naissance : 25/6/1977

Adresse : habile

Tél. : Total des frais engagés : 3413,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux

Diplômé en Médecine de Sport de Rennes

Diplômé en Échographie Générale de Montpellier

Résidence El Mansour N° 13-Bd Ghazi - Casablanca

Tél: 05 22 36 78 77 GSM: 05 61 32 74 20

Date de consultation : 08 DEC 2020

Nom et prénom du malade : ESSARI Fatima Age:

Lien de parenté : lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portée sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des Actes
01 DEC 2020	CHIRURGIE		100,00	F. BENJELLOU, Diplômé en Pathologie et en Radiologie et en Médecine d'Anesthésie et en Radiologie et en Médecine Générale, N° 0223678-77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAKIMA ET MANSOUR 360806	11/12/2020	213,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
TOIRE SOALLI D'ANALYSES MEDICALES D1 BENMLOJI Bd El Amin Roudani Maârif N° 22 25 78 25/0 25 39 61 BP 58050 Tanger	28/11/2015	B 2360 qh = 3000,00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

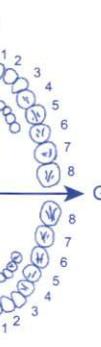
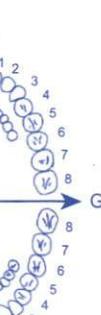
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور بن جلون المصطفى كمال

طبيب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغذية
من كلية الطب بيوردو

عضو في الجمعية الفرنسية
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بمونبولي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي
من كلية الطب بربن

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12، شارع غاندي
العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء

مستعجلات: 06 61 32 74 20

BOTTU SA
PPV : 45 DH 50

ratien

ologie et Nutrition
de Bordeaux

Membre de la Société Francophone
de Diabétologie

Diplômé en Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport
de la Faculté de Médecine de Rennes

Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi
Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgences : 06 61 32 74 20

01 DEC. 2020

Casablanca, le الدار البيضاء، في



STERIPHARMA
complément
alimentaire n'est pas
médicament
PPC: 73,00 dh

95,00

A.3

A.3

A.3

73,00

45,00

213 50

PHARMACIE C. J. WES
SARAKI 124100
ANGLE 10 MAJOUR 360806

.....

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux
Diplômé en Médecine de Sport de Rennes
Diplômé en Echographie Générale de Montpellier
Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghandi - Casablanca
Tél.: 05 22 36 78 77 E-mail: 06 61 32 74 20

E-mail : drkamalbenj@yahoo.fr



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7jours/7

FACTURE N° : 201101169

Casablanca le 28-11-2020

Mme Fatima ESSARI

Demande N° 2011280017

Date de l'examen : 28-11-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0104	Calcium	B30	B
0105	Chlore	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0130	Protéines	B30	B
0131	Potassium	B30	B
0133	Sodium	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0138	CPK	B100	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0161	T4 libre	B200	B
0164	TSH us	B250	B
0165	T3L	B300	B
0182	Urée	B30	B

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine

RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maârif Extension, Casablanca. مارس ابراهيم الروانى (طريق الجديدة) مراكش
Tél: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax: 0522 98 84 94 • Urgences : 0868 181 182 • E-mail : scha43@menara.ma
IP : 188.0.159.2 • TP : 35805014 • ICI : 001728083000020 • CNSS : 4981008

ABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
240, Bd Brahim Roudani 10/1
Casablanca - Maroc
Tél. 0522 25 78 25 / 0522 39 61
IP : 188.0.159.2 • TP : 35805014



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B
	Calcium corrigé (Ca+PT)	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 2350

TOTAL DOSSIER : 3000DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois mille dirham s

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQA - ANALYSES MEDICALES
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél. 0522 25 78 1592 / 0522 25 39 61
Casablanca - Maroc - N° 5805014

Code INPE : 093000214
AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



CABINET DE CARDIOLOGIE

ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi Iass et Rue Abou Salt Andaloussi

(Prés de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

L

h

Le :

Professeur Ahmed BENNIS
RUE KADI IASS
CASABLANCA
Tél. : 05 22253600

Nom / Prénom :

ESSAKY

Age :

Sexe : H F

Bilan Biologique

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeûn
- PP
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatnine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatasées alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- haptoglobine
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP
- protidénie
- albumine

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétatnine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- Microalbuminurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et immunologie

- VDRL - TPHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- β-HCG Plasmatique
- Facteur Rhumatoïde : (Latex,Waaler Rose)
- Anticorps Anti-nucléaires
- Anticorps Anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du Complément C3 - C4 - CH50

The TS - Dr. J. KHD



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



7j / 7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2011280017 – Mme ESSARI Fatima

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

1.10 g/L
6.11 mmol/L

(0.70–1.10)
(3.89–6.11)

Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur deux dosages consécutifs ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

5.60 %

* Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant : Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) – Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.14 g/L
(0.70–1.10)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

4 – 6 %	: Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
< 6,5 %	Excellent équilibre glycémique (DNID)
< 7 %	Excellent équilibre glycémique (DID)
8 – 10 %	Équilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
> 10 %	Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 selon la HAS2013.

Cas général:

< ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
< ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
< ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoluées ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

< ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluee
< ou = 8 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée : (IDM) avec insuffisance cardiaque, atteinte coronarienne sévère, atteinte polyartérielle (AOMI), accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

< ou = 7 % IRC modérée (stades 3A et 3B)
< ou = 8 % IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patientes enceintes ou envisageant de l'être

< 6,5 %. Avant d'envisager la grossesse
< 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

< ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

< ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

< ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polypathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Sodium (Na)

(Electrolyte Analyzer ISE)

145 mEq/L
145 mmol/L

(135–145)

(135–145)

Validé par: Dr. BENMILOUD Loubna



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hôpitalière et prévention des infections nosocomiales

7j / 7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 28-11-2020 à 08:13

Code patient : 2011280017

Né(e) le : 25-02-1955 (65 ans)



Mme ESSARI Fatima

Dossier N° : 2011280017

Prescripteur : Pr Ahmed BENNIS

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Hématies :

4.73 M/mm³ (3.90–5.40)

Hématocrite :

38.20 % (35.50–45.50)

Hémoglobine :

13.10 g/dL (12.00–15.60)

VGM :

81 fL (80–101)

TCMH :

28 pg (27–34)

CCMH :

34 g/dL (28–36)

Leucocytes :

5 800 /mm³ (3 600–10 500)

Polynucléaires Neutrophiles :

52 %

Soit:

3 016 /mm³ (2 000–7 500)

Lymphocytes :

39 %

Soit:

2 262 /mm³ (1 000–4 000)

Monocytes :

8 %

Soit:

464 /mm³ (<1 100)

Polynucléaires Eosinophiles :

1 %

Soit:

58 /mm³ (0–600)

Polynucléaires Basophiles :

0 %

Soit:

0 /mm³ (0–150)

Plaquettes :

187 000 /mm³

(150 000–450 000)

Commentaire :

Hémogramme normal.

Validé par Dr. BENMLOUD Loubna

Loubna



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2011280017 – Mme ESSARI Fatima

Créatine Phosphokinase CPK

(Créatine kinase– Konelab 30 – Thermo-Fisher)

111 UI/L

(0-195)

Ferritine

(Chimiluminescence – Cobas e 411 – Roche)

63.02 ng/mL

(20.00–200.00)

25OH-Vitamine D total (D2+D3)

(Chimiluminescence – COBAS E411– Roche)

70.00 ng/ml

(30.00–100.00)

175 nmol/L

(75–250)

Interprétation

- Valeurs souhaitables : 30 – 100 ng/ml (75–250nmol/L)
- Insuffisance..... : 10 – 29 ng/ml (25–75 nmol/L)
- Carence.....: < à 10 ng/ml (<25 nmol/L)
- Toxicité.....: > à 100 ng/ml (>250nmol/L)

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible

(ECLIA–Cobas411–Roche) limite de détection:0.005μUI/ml)

1.3500 μUI/mL

Interprétation:

- | | |
|----------------|---------------------|
| Euthyroïdies | : 0.27 à 4.2 μUI/mL |
| Hyperthyroïdie | : TSH < 0.1 μUI/mL |
| Hypothyroïdie | : TSH >5.0 μUI/mL |

Nouveau –né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

Tri-iodothyronine Libre (T3L)

(ECLIA – COBAS e 411 – Roche)

5.66 pmol/L

(0.00–6.80)

5.7

(0.0–6.8)

Thyroxine libre (T4L)

(ECLIA – Cobas e 411 – Roche)

19.09 pmol/L

(12.00–22.00)

Validé par Dr. BENMLOUD Loubna



مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



7j / 7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2011280017 – Mme ESSARI Fatima

Potassium (K)

(Electrolyte Analyzer ISE – Konelab 30)

Prélèvement sans garrot

Indice d'hémolyse

4.23 mmol/L (3.50–5.10)

0 = Absence d'hémolyse

Calcium corrigé

(Calcul avec protéines totales)

4.64 mEq/L (4.40–5.20)

92.80 mg/L (88.00–104.00)

Chlore (Cl)

106 mEq/L (95–110)

106 mmol/L (95–110)

Protéines totales

(Dosage colorimétrique – Konelab – Thermo fisher)

75.00 g/L (66.00–83.00)

193 mmol/L (170–214)

Urée

(Dosage UV enzymatique – Konelab 30 – Thermo fisher)

0.30 g/L (0.20–0.50)

5.00 mmol/L (3.33–8.33)

Créatinine

(Créatine compens JAFFE – Konelab 30 – Thermo fisher)

8.2 mg/L (6.0–11.0)

72.6 µmol/L (53.1–97.3)

Acide Urrique

(AOX – Konelab 30 – Thermo fisher)

36 mg/L (20–60)

214 µmol/L (119–357)

Cholestérol total

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 – Thermo fisher)

2.19 g/l (<2.00)

5.64 mmol/L (<5.15)

Triglycérides

(Méthode enzymatique photométrique – Konelab 30 – Thermo Fisher)

0.75 g/L (<1.50)

0.86 mmol/L (<1.71)

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique – KONELAB – Thermo fisher)

0.92 g/L (0.40–0.80)

2.38 mmol/L (1.03–2.07)

Résultats techniquement contrôlés sur le même prélèvement.

LDL-Cholestérol

(Méthode directe sélective – KONELAB 30 – Thermo fisher)

1.21 g/L

3.12 mmol/L

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque : LDL < 2,20 g/L (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : LDL < 1,90 g/L (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : LDL < 1,60 g/L (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : LDL < 1,30 g/L (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : LDL < 1,00 g/L (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

Transaminases GPT (ALAT)

(ALT IFCC – Konelab30 – Thermo fisher)

16 UI/L (0–35)

Transaminases GOT (ASAT)

(AST IFCC– Konelab 30 – Thermo fisher)

20 UI/L (0–40)

Gamma G.T (GGT)

(GGT IFCC– Konelab 30 – Thermo fisher)

13 UI/L (7–45)

Validé par : Dr. BENMILOUD Loubna